



UNE NOUVELLE ÉQUIPE

POUR UN NOUVEAU MANDAT

P.5

valdedrome.com

À RETENIR

LA PISCINE INTERCOMMUNALE DE LORIOI-SUR-DRÔME PASSE À L'HEURE D'ÉTÉ !

Pour les vacances d'été, la piscine intercommunale change ses horaires ! Depuis le 29 juin et jusqu'au 28 août, elle sera ouverte du lundi au samedi selon les horaires suivants :

> de 11 h à 19 h 45 le lundi, de 11 h à 19 h du mardi au vendredi et de 11 h à 18 h le samedi.



→ + d'infos



DÉCHETTERIES : HORAIRES MODIFIÉS DU 1^{ER} JUIN AU 13 SEPTEMBRE

DEPUIS LE 1^{ER} JUIN, LES DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES DE LIVRON-SUR-DRÔME, LORIOI-SUR-DRÔME, EURRE ET BEAUFORT-SUR-GERVANNE SONT PASSÉES AUX HORAIRES D'ÉTÉ.

Jusqu'au 13 septembre, elles sont ouvertes de 7 h à 13 h 45 non-stop sur leurs jours d'ouverture respectifs.

À compter du 14 septembre, ces équipements reprendront leurs horaires habituels (ouverture de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 45).

+ d'infos



L'ÉTÉ À LA GARE DES RAMIÈRES



En juillet et en août, la Gare des Ramières, Maison de la Réserve, est ouverte tous les jours de 10 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

→ LES RDV DE L'ÉTÉ (GRATUITS)

jeudi 23 juillet « La Nuit de la chauve-souris »

jeudi 6 août « La Nuit des étoiles »

mardis 18 et 25 août - 2 soirées cinéma

Plus d'infos et programme des animations sur www.valdedrome.com rubrique agenda



FERMETURE ESTIVALE DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

> Les accueils collectifs de la Communauté de communes (nano-crèche, micro-crèches, multi-accueils) seront fermés du lundi 3 au mardi 25 août inclus.

> Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) sera fermé du 3 au 28 août inclus.

> Les RPE (Relais Petite Enfance) seront fermés du 27 juillet au 18 août inclus.

Le secrétariat du service Petite Enfance reste ouvert tout l'été : 04 75 25 64 36.

INFOS PRATIQUES

→ BUREAUX ADMINISTRATIFS

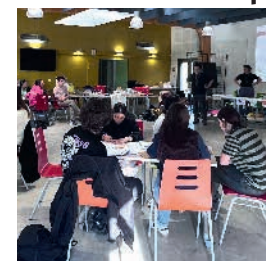
Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre
Tél. : 04 75 25 43 82 - ccvd@val-de-drome.com

→ PETITE ENFANCE

Tél. : 04 75 25 64 36 - petiteenfance@val-de-drome.com

SOMMAIRE

4



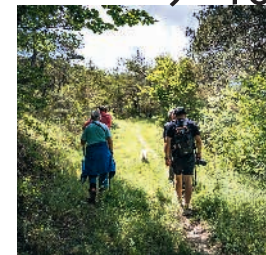
VU !

5/8



FOCUS UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU MANDAT

9-10



ACTUALITÉS

→ À VOS BASKETS !

→ LA MAISON INTERCOMMUNALE LES FREYDIÈRES EST OUVERTE !

→ LES MITRONNES SE TRANSFORMENT

→ NOUVEAUX ATELIERS ARTISANAUX À LOUER

11



RENCONTRE

DES ENTREPRISES QUI MONTRENT L'EXEMPLE !

édito



Christine MARION
Présidente de la Communauté
de communes du Val de Drôme
en Biovallée

Je sais compter sur une équipe soudée et motivée pour agir

Le 14 avril dernier, mes collègues conseillers communautaires m'ont fait confiance pour m'élire à la Présidence de notre Communauté de communes et je les en remercie. Je fais donc suite à Jean Serret, aux côtés de qui j'ai eu le plaisir de travailler au cours du mandat dernier et que je salue pour sa bienveillance, son implication sans faille, son engagement au service de l'intérêt général et collectif.

Aujourd'hui, je suis honorée de prendre le relais pour inscrire notre action dans la continuité du travail mené. J'apporterai certainement une autre façon de procéder, une autre vision, d'autres projets, mais toujours dans le respect de ce qui fait notre intercommunalité : la solidarité, la responsabilité, l'exemplarité.

Je sais compter sur une équipe soudée qui portera avec moi le même dynamisme, les mêmes valeurs et la même volonté d'œuvrer pour le territoire et ses habitants. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons décidé

de lancer dès à présent l'actualisation de notre Projet de territoire. Notre objectif est clair : adapter nos orientations, nos politiques aux enjeux et aux besoins de notre population. Cette démarche s'engage de manière collaborative et consultative. Un premier temps d'écoute des habitants est d'ores et déjà en cours au travers d'une grande enquête. Je vous remercie par avance de votre participation dans l'intérêt du territoire.

Je tiens à souligner, ici, mon intention de rester à l'écoute tout au long du mandat pour une action publique de proximité, cohérente et pragmatique.

Pendant ces prochaines années, j'aurai à cœur que l'intercommunalité soit non seulement un acteur du quotidien mais qu'elle soit aussi un lien entre tous les élus, les habitants, les communes de même qu'entre tous nos bassins de vie. Qu'elle fasse communauté !

Je vous souhaite un très bel été et vous dis à très bientôt.

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK, LINKEDIN & INSTAGRAM

[f @valdedrome.interco](https://www.facebook.com/valdedrome.interco) [in @valdedrome](https://www.linkedin.com/company/valdedrome) [ig interco_valdedrome](https://www.instagram.com/interco_valdedrome)

Directeur de la publication, Christine Marion. Rédaction : CCVD, New Deal. Création, mise en pages : New Deal - RC Grenoble. © Photos : Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, J. Armand, Shutterstock, X-droits réservés. Tirage 15 800 exemplaires. ISSN 2801-1643. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre. Tél. : 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com



MAISON INTERCOMMUNALE DES SERVICES GERVANNE-SYE

Pose de la 1^{re} pierre et réunion publique
> 6 FÉVRIER / 12 JUIN

Construit sur un terrain de 7 000 m² au cœur du village de Beaufort-sur-Gervanne, ce futur lieu de vie publique regroupera différents services : un pôle petite enfance avec une crèche de 10 places et un espace LAEP/RPE, un centre médical de 4 cabinets, un espace France services et une agence postale. L'équipement a été présenté aux habitants de la vallée le 12 juin dernier lors d'une réunion publique. L'occasion d'échanger et de détailler les aménagements, notamment ceux liés au traitement des eaux pluviales et de ruissellement. Un projet qui semble avoir conquis l'auditoire qui a applaudi la présentation.

> Ouverture prévue d'ici un an pour cet équipement structurant de 2,5 M€ qui bénéficie de plus d'1 M€ de subventions (l'Intercommunalité est maître d'ouvrage).



SIGNATURE DU 1^{er} CONTRAT EAU CLIMAT DE LA VALLÉE DE LA DRÔME > 28 AVRIL

La Présidente de l'Intercommunalité Christine Marion a signé le 1^{er} contrat Eau Climat de la Vallée de la Drôme, qui engage l'ensemble des acteurs : État, Conseil départemental de la Drôme, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et Syndicat Mixte de la Rivière Drôme. Un contrat sur 3 ans (2026-2028) qui vise à optimiser la ressource en eau ainsi que sa gestion sur le territoire. Plus de 250 actions sont identifiées pour un montant prévisionnel de 36 M€ pour la vallée.



FORMATION BAFA > DU 4 AU 11 AVRIL

25 jeunes de plus de 16 ans et 4 personnes déjà salariées de centres de loisirs ont pu suivre une session de formation générale au BAFA, première étape pour l'obtention de ce diplôme. Règles d'accueil en structures, techniques d'animation, gestion de groupe et toutes les notions nécessaires à l'animation avec un public d'enfants ont été abordées, alternant présentation théorique et mise en pratique. Une partie des jeunes participants a pu bénéficier de la bourse offerte par l'Intercommunalité pour financer cette semaine de formation (variable selon le quotient familial du foyer).



FOCUS

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UN NOUVEAU MANDAT



« Cette nouvelle mandature s'ouvre avec une équipe renouvelée, des compétences complémentaires et une ambition commune : poursuivre le développement du Val de Drôme en Biovallée tout en restant fidèles aux valeurs qui font la force de notre territoire. Face aux défis environnementaux, économiques et sociaux qui nous attendent, nous souhaitons agir avec pragmatisme et responsabilité. Notre volonté est de construire des politiques publiques utiles, concrètes et adaptées aux réalités du terrain, en plaçant toujours l'intérêt général au cœur de nos décisions. Notre plus grande force est notre capacité à faire ensemble. C'est en associant les communes, les habitants, les acteurs locaux et nos partenaires que nous pourrions relever les défis de demain et continuer à faire du Val de Drôme en Biovallée un territoire d'innovation, de solidarité et de qualité de vie. »

LA PRÉSIDENTE

Christine MARION
Présidente de la Communauté
de communes du Val de Drôme
en Biovallée

LES 11 VICE-PRÉSIDENTS



Claude AURIAS
1^{er} VP délégué
à la prévention,
gestion et valorisation
des déchets

« La gestion des déchets est aujourd'hui un enjeu environnemental majeur, mais aussi un véritable défi collectif. Derrière la gestion des déchets, il y a des gestes du quotidien qui concernent chacun d'entre nous. Notre rôle est d'accompagner les habitants avec des solutions simples, efficaces et adaptées au territoire, tout en poursuivant nos efforts pour réduire les déchets et encourager le recyclage. Moins de déchets et plus de recyclage, c'est plus d'économies. »



Nathalie MANTONNIER
2^e VP déléguée
à la culture et
au patrimoine matériel
et immatériel

« La culture et le patrimoine participent pleinement à l'identité et à l'attractivité du Val de Drôme. Notre volonté est de rendre la culture accessible à tous, dans toutes ses dimensions, dans ce qui nous relie et nous lie à notre territoire. Ainsi, nous sommes engagés pour la valorisation de la richesse patrimoniale et dans le soutien aux initiatives artistiques qui font vivre le territoire. »



Christian CAILLET
7^e VP délégué
à l'alimentation,
l'agriculture et l'irrigation

« Notre ambition est de soutenir une agriculture locale de qualité et de favoriser une alimentation durable, accessible et ancrée dans les ressources du territoire.

En soutenant les productions locales, les filières agricoles et une gestion raisonnée de l'eau, nous contribuons ainsi à construire un modèle plus durable et plus responsable pour les générations futures. »



Sébastien AMBLARD
8^e VP délégué à la petite
enfance, l'enfance, la jeunesse
et l'intergénérationnel

« Agir pour accompagner les habitants dès le plus jeune âge et favoriser les liens entre générations est essentiel pour que notre territoire reste vivant et solidaire. La Communauté

de communes poursuit le développement de ses actions en faveur de la petite enfance et de la jeunesse, à travers de nouveaux services, une offre diversifiée de garde d'enfants, des projets dédiés aux jeunes et aux seniors. Notre ambition est de construire un territoire où chacun trouve sa place, à chaque étape de sa vie. »

Daniel GILLES
3^e VP délégué
aux mobilités
et à la préservation
de la biodiversité



« Dans un territoire rural comme le nôtre, les questions de déplacements sont essentielles au quotidien. Nous travaillons donc à trouver un équilibre entre les besoins des habitants, les mobilités de demain et la préservation de la biodiversité et de nos paysages qui contribuent à la qualité de vie de notre territoire. »

Catherine JACQUOT
4^e VP déléguée à la vie
sociale et aux solidarités



« Accès aux soins, accompagnement social, soutien aux publics fragiles : derrière ces enjeux, il y a la vie et les difficultés de nombreux habitants. Notre rôle est d'agir au plus près du terrain et à travers nos actions sociales et nos partenariats renforcer la proximité, l'écoute et plus largement améliorer les solidarités sur le territoire. »

Loïc MOREL
9^e VP délégué
à l'urbanisme et l'habitat



« L'urbanisme touche directement au quotidien des habitants : se loger, travailler, préserver le cadre de vie, accueillir de nouveaux habitants tout en respectant l'identité des communes. Dans un territoire rural comme le nôtre, il est indispensable de trouver le bon équilibre entre développement et préservation. Avec l'adoption récente du PLUi et le travail engagé autour du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du parcours résidentiel, nous sommes engagés pour un développement cohérent, vivant, qui répond aux besoins du territoire. »

François PAYEBIEN
10^e VP délégué
au développement
économique et touristique
et à l'économie circulaire



« L'avenir du territoire repose aussi sur le développement économique et l'emploi local. Dans le domaine, notre mission principale est de créer des conditions favorables au dynamisme et à l'attractivité du territoire. Nous aménageons des zones d'activités et proposons des services aux différents acteurs (entreprises, artisans, commerçants) pour les accompagner dans leurs projets, dans le respect de nos valeurs et en cohérence avec les différentes politiques que nous portons (environnement, insertion...). »



Jean-Marc BOUVIER
5^e VP délégué
à l'énergie et adaptation
au changement climatique

« Les effets du changement climatique se ressentent déjà sur notre territoire. Nous adapter est devenu une nécessité et c'est ce à quoi nous devons travailler.

Nous accompagnons les habitants et les communes avec des solutions locales et concrètes pour réduire les consommations d'énergie, préserver les ressources et ainsi mieux préparer l'avenir. »



Sophie FOURQUIN
6^e VP déléguée
à la mutualisation
et à la coopération
intercommunale

« Mutualiser certains services et projets, c'est renforcer les solidarités entre territoires et proposer des services efficaces et adaptés

aux besoins des habitants. C'est permettre aux communes, quels que soient leur taille ou le nombre d'habitants, de disposer d'une offre de services et de compétences spécifiques de manière permanente ou ponctuelle, voire à temps très « partiel ». Optimiser les ressources permet de porter ensemble des projets plus ambitieux. »



Gérard CROZIER
11^e VP délégué
aux rivières
et à la GEMAPI

« Les rivières sont un patrimoine naturel précieux mais aussi un enjeu majeur face aux risques climatiques. À travers la compétence GEMAPI, nous agissons pour préserver les

milieux aquatiques, prévenir les inondations et maintenir un équilibre durable entre usages et environnement. »

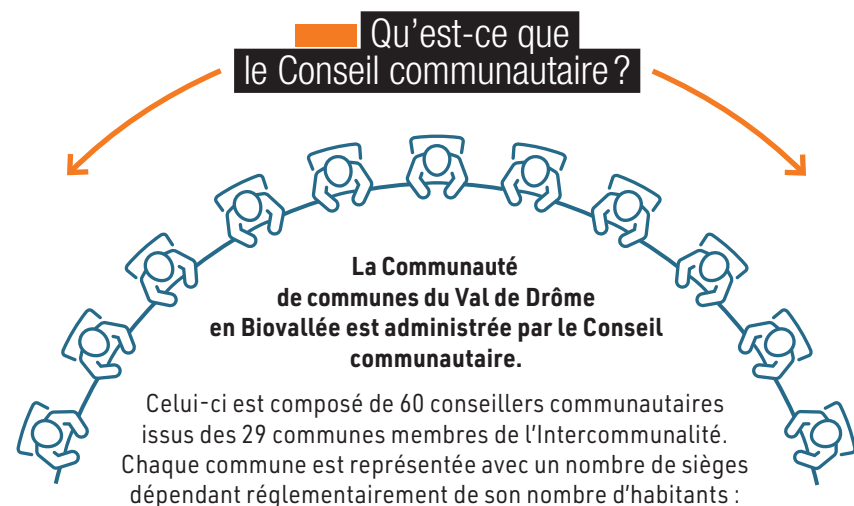
LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- > **Robert ARNAUD**, délégué à la fiscalité, aux recrutements et aux instances représentatives du personnel
- > **Gilbert CHAREYRON**, délégué aux métiers d'art et patrimoine vivant
- > **Philippe CHAVE**, délégué à la prévention, à la gestion des risques et aux Obligations Légales de Débroussaillage
- > **Pierre LESPETS**, délégué à l'eau et à l'assainissement
- > **Claude PIERAGOSTINI**, délégué aux sports
- > **Laurent SAYN**, délégué à la coopération décentralisée
- > **Cyrille VALLON**, délégué au tourisme
- > **Sébastien VITEAU**, délégué à l'économie circulaire et numérique



Pour découvrir l'ensemble de vos élus >>>

→ UNE INTERCO, COMMENT ÇA MARCHE ?



→ **1 siège** pour Ambonil, Autichamp, Beaufort-sur-Gervanne, Chabrilan, Clionsclat, Cobonne, Divajeu, Eygluy-Escoulin, Félines-sur-Rimandoule, Francillon-sur-Roubion, Gigors-et-Lozeron, Mirmande, Montclar-sur-Gervanne, Mornans, Ombèze, Plan-de-Baix, Le Poët-Celard, La Répara-Auriples, La Roche-sur-Grâne, Saoû, Soyans, Suze, Vaunaveys-la-Rochette

→ **2 sièges** pour Eurre
→ **3 sièges** pour Montoisson et Grâne
→ **4 sièges** pour Allex
→ **10 sièges** pour Lorient-sur-Drôme
→ **15 sièges** pour Livron-sur-Drôme

Les communes qui ne disposent que d'un seul conseiller communautaire ont un conseiller communautaire suppléant appelé à remplacer le titulaire en cas d'absence prolongée.

LE BUREAU

Le Conseil communautaire désigne le Bureau qui délibère selon les délégations qui lui sont confiées. Le bureau se réunit une fois par mois. Il est composé de la présidente de la Communauté de communes, des 11 vice-présidents et de 20 membres supplémentaires.

Qui décide ?

Le Conseil communautaire se réunit une fois par mois à Eurre, au siège de l'intercommunalité. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui relèvent du fonctionnement de l'intercommunalité et de ses compétences (voir ci-contre).

Les sujets sont travaillés en amont dans les commissions, composées d'élus et de techniciens référents. Ces groupes de travail, qui peuvent être permanents ou temporaires, sont chargés de débattre des actions et des projets de la collectivité à mener ou d'en suivre la mise en œuvre. Les commissions peuvent préparer les prises de décisions mais n'ont qu'un rôle consultatif.

Les délibérations sont approuvées en conseil communautaire où chaque conseiller communautaire a une voix délibérative. Pour qu'une délibération soit approuvée, il faut la majorité absolue des suffrages exprimés (les abstentions ne sont pas comptabilisées).

Les décisions votées par les élus sont ensuite appliquées et mises en œuvre sur le terrain par les agents de la collectivité organisés en directions et services.

Quelles sont les missions de l'Interco ?

La Communauté de communes du Val de Drôme exerce des compétences définies par la loi. Et comme toutes les intercommunalités de France, elle a des compétences obligatoires :

- La collecte et le traitement des déchets des ménages
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- L'aménagement du territoire, de l'espace communautaire (Schéma de cohérence territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal...)
- Le développement économique : création, aménagement et entretien des zones d'activités, soutien aux activités commerciales, promotion du tourisme, soutien aux circuits courts, gestion de bâtiments permettant le développement économique
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

La Communauté de communes du Val de Drôme a également fait le choix d'exercer des compétences dites « supplémentaires »

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Développement et aménagements sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale
- Politique de la ville
- Participation à une convention France services
- Actions pour l'enfance et la jeunesse
- Actions culturelles
- Les réseaux de communication électroniques d'intérêt communautaire
- Mobilités
- Coopération internationale

SPORT ET NATURE

À VOS BASKETS !



Pour les amoureux de randonnée, le Val de Drôme est un terrain de jeu des plus attrayants avec ses paysages naturels, son patrimoine remarquable et sa biodiversité foisonnante.

Aujourd'hui, il existe 34 circuits de randonnée pédestre, tous référencés sur le site de l'Office de tourisme de la Vallée de la Drôme, sur les topoguides de la Vallée de la Drôme et bien évidemment sur les applications dédiées. Depuis quelques mois, 2 nouveaux circuits sont à découvrir :

- **le sentier de « La boucle des écoliers »** au départ de Chabrilan. Un parcours de 12 km plutôt facile qui permet de découvrir les villages perchés de Chabrilan, Autichamp et La Roche-sur-Grâne.
- **le sentier de « La montagne »** au départ de Francillon-sur-Roubion. Une boucle de 13,6 km qui offre quelques vues magnifiques sur la forêt de Saoû et la crête du Couspeau.

La création de ces 2 sentiers a été portée par la Communauté de communes qui a financé les travaux, avec notamment un investissement de 7 000 € sur Chabrilan pour permettre la réouverture d'anciens chemins ruraux. Elle s'est également employée à faire signer des conventions de passage à l'ensemble des propriétaires concernés. À souligner aussi la mobilisation et l'implication des bénévoles des associations de randonneurs locales dans ce projet. Un travail d'équipe comme tout le reste de l'année pour assurer l'entretien et le balisage des quelque 300 km de sentiers de randonnée du territoire.



Pour rappel

Compétente depuis les années 90 pour la gestion de ces sentiers, la Communauté de communes travaille avec les associations locales pour en assurer l'entretien et le balisage. Ces dernières passent deux fois par an (printemps et été) pour effectuer les petits travaux nécessaires à l'utilisation de ces chemins.



Actualités

PETITE ENFANCE

La Maison intercommunale Les Freydières est ouverte !

Ce nom vous est encore peu connu et c'est normal ! Il s'agit tout simplement de l'ancienne maison de retraite des Opalines de Grâne, devenue un lieu dédié aux enfants et à la jeunesse.

Les équipes et les enfants de la micro-crèche « La Ruchette » de Grâne ont posé il y a quelques semaines leurs valises avec une joie non dissimulée. Entièrement réhabilitée, ce nouvel équipement de la Communauté de communes offre des espaces plus grands, plus fonctionnels, plus lumineux et adaptés à l'accueil de jeunes enfants, notamment avec des espaces extérieurs qui n'existaient pas auparavant. Un Relais Petite Enfance et un nouveau temps d'accueil du LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) ont également ouvert dans ce bâtiment. À noter que l'école de musique de Grâne/Allex investira aussi ces locaux en septembre.



+ d'infos





ÉCONOMIE

Les Mitronnes se transforment

L'ancienne friche agricole de Montoisson (ex Drôme cailles), désormais appelée Parc des Mitronnes, poursuit sa transformation avec plusieurs étapes significatives ces derniers mois.

Depuis l'acquisition de ce site de plus de 10 hectares en 2022, la Communauté de communes du Val de Drôme n'a pas changé d'objectif : en faire un site pilote pour accueillir des activités agricoles et de transformation, mais aussi en matière de production d'énergies renouvelables. Ces derniers mois, plusieurs opérations ont été menées en parallèle. À commencer par la vente d'un terrain de 10 000 m² aux Herbes de Chenevière, spécialisée dans la production de plantes aromatiques. Le projet de cette entreprise du territoire, basée à Ambonil, est d'installer sur les Mitronnes une unité d'ensachage comprenant une trentaine de salariés.

Fin 2025, la Communauté de communes a également signé un bail emphytéotique avec un groupement de 3 éleveurs du territoire. Leur projet est de créer un atelier collectif de découpe de viande et une boucherie paysanne 100 % bio. Cet atelier prendra place dans l'ancien magasin Drôme cailles situé à l'entrée du site. Les porteurs de ce projet, Sébastien Bost (Eurre), Jordan Magnet (Soyans) et Arnaud Mandaroux (Vaunaveys-la-Rochette) prévoient une ouverture à la rentrée.



Enfin, en début d'année, une nouvelle parcelle a été vendue. Cédric Gerland, apiculteur installé à Étoile-sur-Rhône (L'Abeille Étoile), transforme actuellement sa production à Combovin, dans un bâtiment dont il est locataire. Souhaitant devenir propriétaire de sa miellerie, il a acquis sur les Mitronnes un terrain de 1 600 m² pour y réhabiliter l'ancienne grange de 600 m².

Ces derniers mois, des travaux ont également été réalisés afin de sécuriser l'entrée du site avec l'aménagement d'un « tourne à gauche », financé par l'Intercommunalité et le Département de la Drôme. En parallèle, la Communauté de communes poursuit les études de dépollution du site et de déconstruction de certains bâtiments en lien avec EPORA, l'établissement public foncier de l'État. Elle travaille enfin sur la création d'une plateforme de co-compostage agricole (pour valoriser les déchets verts et les effluents d'élevage et produire un amendement local utilisable en agriculture bio et conventionnelle), qu'elle veut coupler à une plateforme de production d'énergies renouvelables via l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les zones de stockage et d'équipements éoliens légers.

S'IMPLANTER

Nouveaux ateliers artisanaux à louer dès le mois d'août

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée renforce son offre d'accueil pour les artisans et les petites entreprises avec la création de nouveaux ateliers sur son territoire. Surfaces modulables, grandes ouvertures, tarifs accessibles : tout est pensé pour répondre aux besoins des artisans locaux.

> 3 ateliers neufs à Saoû

Après seulement quelques mois de travaux, ces ateliers construits sur la zone des Foulons sont prêts à être loués. 3 ateliers neufs de 184 m² chacun (dont mezzanine de 37 m²), fonctionnels et lumineux, qui disposent de nombreuses ouvertures, porte sectionnelle, de sanitaires PMR et vestiaires, d'un espace bureau ou showroom, de places de stationnement.

> 1 atelier à Eurre

Situé sur le parc d'activités de Mazabrard, à proximité de l'Écosite du Val de Drôme, cet atelier de 300 m² se compose d'un rez-de-chaussée de 240 m² comprenant un grand espace de stockage et des pièces annexes, ainsi que d'un étage de 60 m². Il est également équipé d'une grande porte sectionnelle et bénéficie d'un espace extérieur de stationnement.



DES ENTREPRISES QUI MONTRENT L'EXEMPLE !

Réduire ses déchets, économiser l'eau, privilégier des matériaux durables, favoriser les circuits courts ou encore transmettre les savoir-faire... Autant d'actions concrètes qui peuvent faire la différence pour l'environnement. C'est précisément ce que valorise le dispositif Éco-défis porté par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme. Au mois d'avril, quatre nouvelles entreprises du territoire ont été distinguées, rejoignant les six entreprises déjà labellisées depuis le lancement de l'opération en 2023.



LABEL OR

DUPRÉ LA TOUR PISCINE ET PAYSAGE LIVRON-SUR-DRÔME

Spécialisée dans la création et la rénovation de jardins et de piscines, l'entreprise a développé une démarche globale intégrant les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Utilisation de matériaux naturels ou recyclés, préservation de la ressource en eau, formation d'apprentis et recours aux mobilités douces : autant d'actions qui lui ont valu le plus haut niveau de distinction.



LABEL ARGENT

TROUPÉOU MORNANS



Cette entreprise de découpe de viande au service des producteurs locaux s'inscrit pleinement dans les dynamiques du territoire. Sa dirigeante, Morgane Cadario, œuvre notamment à la réduction des consommations d'eau dans les ateliers tout en développant une activité de proximité au bénéfice des éleveurs locaux.

LABEL BRONZE

MADEMOISELLE BRINDILLE - ALEX

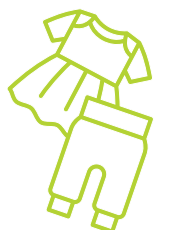
Créatrice de vêtements et accessoires pour enfants, Coralie Saunier mise sur le réemploi intégral des tissus et la fabrication artisanale. Sensibilisée à la transmission des savoir-faire, elle accueille également des élèves en stage découverte et veille à prolonger la durée de vie de ses équipements grâce à un entretien régulier de ses machines.



LABEL ARGENT

LUDHY'B LINGERIE LIVRON-SUR-DRÔME

Dans sa boutique-atelier de lingerie, Véronique Sommier privilégie le réemploi des matières et la réduction des déchets. Créations à partir de tissus récupérés, fabrication de lingettes lavables et réutilisation des emballages illustrent une démarche environnementale intégrée à son activité artisanale.



Enquête population



Vos besoins,
vos attentes...
**DONNEZ
VOTRE AVIS!**

Une enquête population est en cours pour recueillir l'avis des habitants sur le territoire, leurs besoins et leurs attentes. Les résultats viendront enrichir la démarche d'actualisation du Projet de territoire du Val de Drôme, le document qui fixe les grandes orientations en matière de politiques publiques. L'objectif est de l'adapter pour mieux correspondre à l'évolution du territoire et des enjeux.



JUSQU'À MI-JUILLET :

ENQUÊTE TÉLÉPHONIQUE AUPRÈS

D'UN ÉCHANTILLON DE 400 HABITANTS

DE MI-JUILLET À MI-SEPTEMBRE :

ENQUÊTE EN LIGNE (LIEN DEPUIS

LE SITE INTERNET DU VAL DE DRÔME OU ICI >



valdedrome.com